

DIAPASON

Regard sur « l'économie bleue », clé du développement durable du Saint-Laurent

Conclusions des échanges sur la rentabilité économique du Saint-Laurent et l'approche écologique entre les participants au forum tenu par les *Amis de la vallée du Saint-Laurent* en octobre dernier.

Une biodiversité de mieux en mieux connue... et qui ne cesse de nous surprendre !

Guide d'identification du phytoplancton marin de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent : document décrivant 499 espèces agrémenté de 1 200 photographies.

Catalogue des invertébrés marins de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent : inventaire de 2 214 espèces et variétés d'invertébrés métazoaires connus.

Chronique ZIP

Le Comité ZIP Jacques-Cartier qui couvre des secteurs fortement urbanisés et densément peuplés se préoccupe d'enjeux complexes tels la contamination des sédiments du port de Montréal et le suivi de la qualité des eaux usées de la Communauté urbaine de Montréal.

Regard sur « l'économie bleue », clé du développement durable du Saint-Laurent



Photo : Nathalie Letendre

Sous le thème « Pour une économie bleue, le Saint-Laurent en développement », les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL) ont tenu, les 12 et 13 octobre derniers à Trois-Rivières, un forum sur la rentabilité économique du Saint-Laurent et l'approche écologique. Bénéficiant du soutien financier du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000), cet événement a réuni près de 140 participants, parmi lesquels plusieurs usagers, promoteurs et gestionnaires du Saint-Laurent.

Le présent article fait état des conclusions de ce grand rassemblement abordant les enjeux liés au développement durable du Saint-Laurent.

Invité à prononcer le discours d'ouverture, M. Jean-Pierre Gauthier, coprésident pour le Canada de Saint-Laurent Vision 2000, a

d'abord rappelé que le Saint-Laurent a toujours été et continue d'être au cœur du développement économique



du Québec. Ce développement s'est cependant fait, dans le passé, au prix d'une lourde « hypothèque écologique ».

Fort heureusement,

le fleuve possède une capacité de récupération impressionnante et l'analyse de plusieurs critères de qualité de l'eau et des sédiments permet actuellement de conclure à une nette amélioration de la santé du fleuve.

SOMMAIRE

REGARD SUR "L'ÉCONOMIE BLEUE" CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SAINT-LAURENT 1

UNE BIODIVERSITÉ DE MIEUX EN MIEUX CONNUE... ET QUI NE CESSE DE NOUS SURPRENDRE 4

CHRONIQUE ZIP 8

Le Plan d'action Saint-Laurent compte parmi les nombreux programmes qui ont favorisé le rétablissement du fleuve. Onze ans après sa mise en œuvre, le bilan qui en est fait démontre que la santé environnementale et la santé économique du Saint-Laurent ne constituent nullement, dans une optique de développement durable, des dimensions irréconciliables. Au contraire, les investissements effectués à l'intérieur de ce programme s'avèrent des plus rentables en termes de dépenses et de retombées économiques; plusieurs retombées sociales découlent aussi de ces investissements, notamment la création d'emplois, le développement d'une expertise reconnue et l'engagement des collectivités.



Photo : Nathalie Letendre

Notre esprit créatif au service du Saint-Laurent

Deux tables rondes ont contribué à susciter la réflexion des participants au forum. « Nous avons pu constater que la nouvelle économie du Saint-Laurent peut compter sur l'esprit créatif de nombreuses jeunes entreprises issues des collectivités riveraines », relate M. André Stainier, président des AVSL. Au nombre des initiatives originales qui montrent l'intérêt croissant pour les ressources et les attraits naturels du Saint-Laurent, une entreprise exploitant les algues à des fins thérapeutiques a vu le jour à Les Méchins et a ainsi permis la création d'emplois spécialisés. Le souci de ces nouveaux entrepreneurs d'adopter des façons de

faire respectueuses d'une exploitation durable des richesses du Saint-Laurent a été mis en évidence par Mme Élyse Lauzon, de la Société Duvetnor. En effet, de concert avec plusieurs promoteurs du Bas-Saint-Laurent, cet organisme élabore actuellement les critères d'un label que pourront obtenir les entreprises écotouristiques qui répondent à des objectifs de qualité établis par les promoteurs.

Une deuxième table ronde a permis de faire ressortir les nouvelles approches mises de l'avant dans l'utilisation du fleuve comme plan d'eau et voie de communication, dans le but de réduire les impacts sur l'écosystème fluvial et de protéger l'intégrité de la ressource naturelle. « L'expérience des papetières, par exemple, a permis d'illustrer comment certaines entreprises peuvent adopter de nouvelles normes environnementales, voire même les dépasser, acquérant ainsi une expertise et une visibilité qui les placent dans une position enviable sur les marchés internationaux », commente M. Stainier.

Finalement, M. Riccardo Petrella, président-fondateur du Groupe de Lisbonne et promoteur du contrat mondial de l'eau, a exposé aux participants les fondements de la campagne de sensibilisation et de mobilisation qu'il mène actuellement sur le thème de l'eau, bien collectif et patrimoine commun de l'humanité. Rappelant la valeur de l'eau comme élément de notre environnement physique, social et culturel, M. Petrella a insisté sur l'importance de la gestion démocratique de l'eau par et pour l'ensemble de la société, prenant en considération les besoins essentiels de l'humanité.

Un sondage révélateur du chemin qu'il reste à parcourir

Le forum a également été l'occasion de dévoiler les résultats d'un sondage commandé par les AVSL à la firme Léger et Léger dans le but de connaître l'intérêt et la perception de la population du Québec en ce qui touche la rentabilité économique du fleuve Saint-Laurent et son lien avec l'environnement fluvial. Le sondage a été mené, d'une part, auprès de la population en général et, d'autre part, auprès des participants du forum.

« La population du Québec méconnaît encore plusieurs des activités les plus nuisibles au Saint-Laurent, telles que la pollution agricole et les rejets d'eaux usées ainsi que les avantages du transport par bateau, tant sur les plans écologique qu'économique », commente M. Stainier à propos de ce sondage, qui révèle en effet que :

- le trafic maritime lourd (37 p. 100), les sports nautiques motorisés (22 p. 100) et les activités industrielles (22 p. 100) sont perçus comme les activités économiques qui nuisent le plus à la qualité de l'environnement du Saint-Laurent, alors que les activités agricoles (3 p. 100) et les rejets d'eaux usées (11 p. 100) sont perçus comme à peu près pas nuisibles;
- le bateau n'est considéré comme la manière la plus économique de transporter des marchandises que par 15 p. 100 de la population, loin derrière le train (37 p. 100) et même le camion (39 p. 100).

Cependant,

- les principales activités économiques liées au Saint-Laurent sont, selon les répondants, la navigation commerciale (42 p. 100) et les excursions touristiques (21 p. 100);

• les croisières touristiques (28 p. 100), les circuits d'observation en milieu naturel (18 p. 100) et le transport maritime (17 p. 100) constituent des sources d'investissement à privilégier.

Finalement, il est intéressant de constater que 51 p. 100 de la population du Québec déclare avoir fréquenté le Saint-Laurent au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

La sensibilisation de la population, plus que jamais nécessaire

Selon M. Stainier, les résultats du sondage démontrent clairement qu'il est nécessaire d'accroître les efforts visant à améliorer l'image du fleuve aux yeux des Québécois et des Québécoises. En effet, malgré que le Saint-Laurent ait été au cœur d'un grand nombre d'interventions de restauration au cours des dernières décennies, on observe un écart important entre la perception de la population et la santé nouvelle du Saint-Laurent. Cette reprise écologique est à la source d'un développement économique novateur et créateur d'emplois au profit de nombreuses collectivités riveraines.

« C'est pourquoi les Amis de la vallée du Saint-Laurent entendent poursuivre leurs efforts pour promouvoir l'image positive du fleuve et susciter son appropriation par la population, qui doit redécouvrir le Saint-Laurent et apprécier la nouvelle économie qu'il génère », conclut M. Stainier. « Nous continuerons également à intervenir auprès des investisseurs publics et privés, qui doivent être invités à soutenir davantage l'économie bleue. » Reprenant les paroles de M. Michael Schmouth, observateur-rapporteur lors des activités du forum, M. Stainier a conclu les échanges du forum en ces termes : « la

condition principale à l'organisation de notre "vivre ensemble" autour du fleuve, c'est l'adhésion à une seule et même finalité, soit la rentabilité durable du Saint-Laurent en tant que capital commun. »

Pour information :

André Stainier
Les Amis de la vallée du Saint-Laurent
Téléphone : (418) 834-5150
Télécopieur : (418) 834-7244
Courriel : avsl@qc.aira.com

Source :

LES AMIS DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT, 1999. *Sondage LÉGER & LÉGER sur la rentabilité économique du Saint-Laurent telle que perçue par la population du Québec*, dossier, 36 p.

Le golfe et l'estuaire marin du Saint-Laurent

Une biodiversité de mieux en mieux connue... et qui ne cesse de nous surprendre !

Le Conseil national de recherche du Canada annonçait récemment la parution de deux monographies, intitulées Guide d'identification du phytoplancton marin de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent et Catalogue des invertébrés marins de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Les travaux qui ont mené à la publication de ces documents de référence relèvent du domaine d'intervention Biodiversité du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000). Par leur apport important à l'identification et à la connaissance des organismes caractéristiques des eaux froides, stratifiées et salées de l'estuaire et du golfe, ces publications constituent des outils majeurs dans l'évaluation de la biodiversité du Saint-Laurent.

Le Saint-Laurent peut être découpé en plusieurs régions, dont les frontières sont dessinées par une combinaison de facteurs : profondeur, salinité, type de sédiments, température hivernale de l'eau, relief sous-marin, etc. Ces facteurs imposent plusieurs contraintes aux organismes animaux et végétaux qui habitent le Saint-Laurent.

Trois groupes d'organismes marins, possédant chacun un mode de vie bien distinct, participent à la composition des écosystèmes marins. Le **plancton**, constitué d'organismes végétaux et animaux très petits, dérive au gré des courants, en suspension dans la colonne d'eau. Le **necton** comprend l'ensemble des animaux nageurs qui se déplacent activement, indépendamment des courants. Quant au **benthos**, il comprend les plantes et les animaux fixés ou mobiles, vivant à proximité du fond, sur celui-ci ou dans les sédiments.

Le phytoplancton marin : des organismes microscopiques... qui jouent un rôle de taille

Le phytoplancton, c'est-à-dire le plancton végétal, joue un rôle important dans les écosystèmes marins. On décèle ces algues microscopiques, à l'œil nu, uniquement lorsqu'elles se multiplient au point d'entraîner la formation de nappes verdâtres ou de marées rouges. Le phytoplancton utilise l'énergie solaire pour fabriquer la matière vivante à partir des sels nutritifs : ce phénomène s'appelle la photosynthèse. En outre, ces algues forment le premier maillon de la chaîne alimentaire, puisqu'elles sont broutées ou filtrées par de très nombreux animaux.

Le Guide d'identification du phytoplancton marin de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent vise à rassembler en un seul document les descriptions et figures des espèces phytoplanctoniques présentes dans les eaux marines du Saint-Laurent. Auparavant, l'identification des algues planctoniques reposait presque entièrement sur un guide taxonomique traitant du phytoplancton de la baie des Chaleurs et sur des ouvrages réalisés à l'étranger, ce qui rendait le travail plus fastidieux.

Des méthodes de plus en plus raffinées

Chercheuse à l'Institut Maurice-Lamontagne, Mme Lyse Bérard-Therriault a dirigé les travaux de laboratoire qui ont mené à la publication de ce guide d'identification. Elle a utilisé des échantillons recueillis lors de plusieurs sorties en mer effectuées entre 1994 et 1998 ainsi que certains échantillons déjà récoltés ou analysés. Le minutieux travail d'identification, par la microscopie optique et électronique, a débuté en septembre 1994. « Il faut parfois de longues heures de travail pour identifier un organisme. Il arrive même que le raffinement des techniques de microscopie nous permette de déceler des caractéristiques jusqu'alors inconnues sur un organisme, ce qui nous amène à revoir la taxonomie existante », explique Mme Bérard-Therriault. C'est le cas de l'algue *Alexandrium excavatum*, autrefois nommée *Protogonyaulax tamarensis*. Cette algue, lorsqu'elle est filtrée par les moules, est responsable d'une intoxication paralysante chez l'humain, ce qui explique qu'on interdise la cueillette des coquillages lorsqu'on la détecte.

Le programme de suivi des algues toxiques est au nombre des travaux scientifiques qui nécessitent

l'identification rigoureuse des espèces phytoplanctoniques et qui profitera, par conséquent, de la parution de ce guide. Les travaux portant sur la nutrition des organismes qui s'alimentent du phytoplancton bénéficieront aussi de cet outil précieux.

Un album de famille impressionnant... mais encore incomplet

Le guide traite de 499 espèces du phytoplancton marin, lesquelles ont été identifiées, mesurées et photographiées. On y trouve 1 200 photographies prises au microscope photonique et électronique ainsi que des références taxonomiques, une brève description des espèces identifiées et leur distribution dans le Saint-Laurent. Les deux plus importants groupes de phytoplancton, soit les diatomées et les dinoflagellés, sont ainsi abondamment illustrés. Un chapitre aborde aussi l'identification de quelques protozoaires, des organismes de très petite taille possédant à la fois des caractéristiques végétales et animales, présents dans les mêmes échantillons.

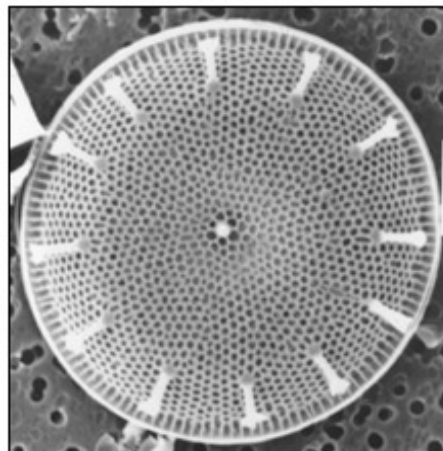
Pour Mme Bérard-Therriault, il ne fait pas de doute qu'il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif du phytoplancton marin. « En Europe, bien que l'on étudie le phytoplancton des fleuves et des rivières depuis une centaine d'années, les chercheurs découvrent encore de nouvelles espèces. Les eaux du Saint-Laurent marin recèlent encore plusieurs organismes inconnus, surtout parmi les espèces de petite taille dont l'identification est plus difficile, en raison de leur fragilité. » La variabilité observée dans la composition phytoplanctonique tout au long des échantillonnages justifie aussi la poursuite des travaux. « Bien que peu de données permettent d'appuyer

cette thèse, les changements climatiques pourraient entraîner l'apparition ou la disparition de nouvelles espèces, une modification dans la dominance de certaines d'entre elles ou l'augmentation de leur aire de distribution », explique Mme Bérard-Therriault, précisant que seules des observations menées sur plusieurs dizaines d'années permettront de constater l'impact des changements climatiques. Finalement, en raison du rejet des eaux de ballast et de la possibilité d'introduction de nouvelles espèces dans nos eaux, il importe de rappeler que le milieu marin est en perpétuelle évolution.

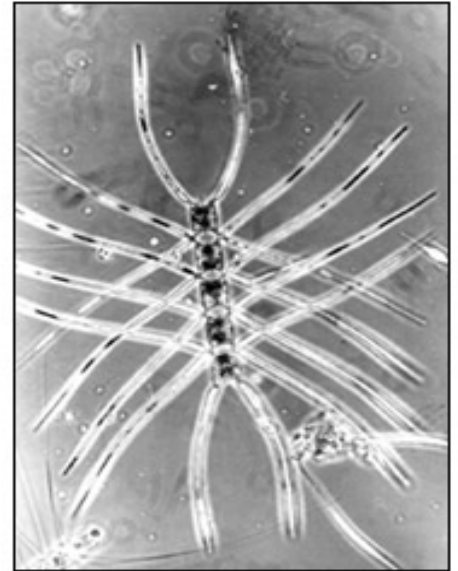
Photos en microscopie électronique à balayage — Gracieuseté de Mme Lyse Bérard-Therriault



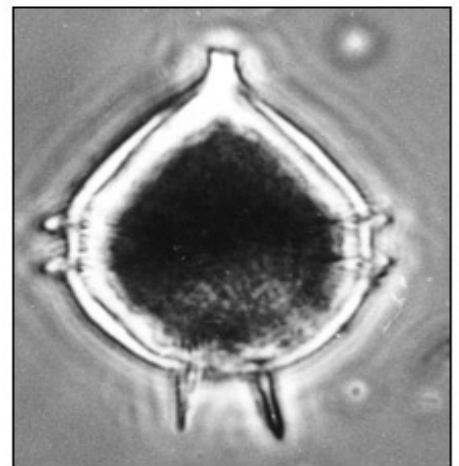
Microflagellé, coccolithophore – *Emiliana huxleyi* (gros 7 500 fois)



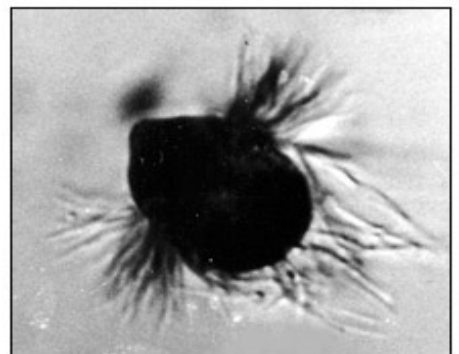
Diatomée centrale – *Thalassiosira nordenskiöldii* (gros 3 500 fois)



Diatomée centrale – *Chaetoceros atlanticus* (gros 210 fois)



Dinoflagellé – *Protoperidinium stenii* (gros 700 fois)



Protozoaire – Cilié – *Mesodinium rubrum* (gros 800 fois)

Les invertébrés marins constituent la majeure partie de la diversité animale dans nos océans

Le groupe des invertébrés marins recèle, lui aussi, une très grande variété d'animaux, qui prennent des formes aussi diversifiées qu'insolites. Les invertébrés marins sont représentés par une vingtaine d'embranchements, dont les éponges, les mollusques bivalves et gastéropodes, les vers annelés (polychètes) et les crustacés, pour ne nommer que ceux-là.

Autre outil de base dans la connaissance de la biodiversité du Saint-Laurent, le *Catalogue des invertébrés marins de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent* constitue un inventaire assez complet de 2 214 espèces, sous-espèces et variétés d'invertébrés métazoaires connus de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent et du fjord du Saguenay. Les espèces recensées sont benthiques, planctoniques, nectoniques ou parasites; les organismes benthiques constituent cependant le groupe le plus diversifié, puisqu'il renferme plus de 80 p. 100 des invertébrés.

Les auteurs de ce catalogue se sont inspirés de deux types de sources, soit les documents bibliographiques (monographies, articles, thèses, mémoires, rapports gouvernementaux ou privés, publiés de 1841 à aujourd'hui) et les collections de recherche. « Notre catalogue rassemble plusieurs données jusqu'alors dispersées, en plus de permettre la diffusion de données encore inédites », explique Mme Luci Bossé, de l'Institut Maurice-Lamontagne, qui a initié et dirigé cette étude et qui est l'une des trois scientifiques qui l'a signée.

Pour chaque espèce, les auteurs fournissent des renseignements sur sa distribution géographique et bathymétrique, décrivent quelques caractéristiques écologiques et listent des références taxonomiques, notamment des guides d'identification qui permettent de déterminer avec précision les noms scientifiques des animaux du golfe.

Un travail de moine duquel découle une contribution majeure à la taxonomie

De nombreuses années de recherche, de labeur et de rigueur ont été nécessaires tant pour regrouper les mentions dispersées dans la littérature (publiée et inédite) et recenser les spécimens logés dans les collections que pour mettre à jour la nomenclature utilisée dans les documents anciens.

« De plus, l'expertise de plus de soixante taxonomistes de partout dans le monde a été mise à profit pour la validation des renseignements figurant au catalogue. Le caractère évolutif du catalogue est mis en évidence par les commentaires de ces spécialistes qui, par exemple, mettent parfois en doute certaines mentions plus ou moins largement diffusées dans la littérature », poursuit Mme Bossé.

De par son ampleur, tant aux plans de la couverture géographique et taxonomique qu'au plan de la couverture écologique, ce catalogue représente un document sans précédent au Québec, et même dans l'Est du Canada. Il devient un outil indispensable pour tous les taxonomistes, d'abord en les guidant vers les espèces présentes dans nos eaux, ensuite en leur proposant des ouvrages taxonomiques pertinents. Alors que la disparition des espèces survient à un rythme sans précédent à l'échelle planétaire, ce catalogue représente une contribution majeure à

la connaissance de la biodiversité de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.

Des collections menacées

Pour M. Pierre Brunel, professeur au Département de sciences biologiques de l'Université de Montréal et coauteur du Catalogue des invertébrés marins de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, il apparaît essentiel que l'avenir des collections de recherche utilisées pour la préparation de ce catalogue soit assuré. « En effet, puisque l'immense majorité des espèces d'invertébrés marins sont extrêmement petites, que les espèces rares sont beaucoup plus nombreuses que les espèces abondantes et que nombre d'espèces vivent en grandes profondeurs ou très loin des côtes, il est très difficile et coûteux de s'en procurer à volonté pour les étudier. C'est pourquoi il est très important de conserver les spécimens qu'on capture, le plus souvent sans les avoir cherchés », explique M. Brunel. Conserver les organismes, dans ce cas, signifie les mettre dans un liquide comme le formaldéhyde ou l'alcool, les étiqueter soigneusement, les classer dans une collection de recherche et les mettre à la disposition des spécialistes.

« Traditionnellement, de telles collections ont été conservées dans les musées d'histoire naturelle. Or, le Québec est la seule province canadienne qui soit dépourvue d'un musée d'État à mandat de recherche sur les collections de sciences naturelles. Les trois principales collections marines actuellement disponibles, soit celle du Musée canadien de la nature, celle de l'Institut Maurice-Lamontagne ainsi que ma collection personnelle, se doivent d'être maintenues, afin de permettre à quiconque de valider ou de corriger les données du *Catalogue des invertébrés marins de l'estuaire et du golfe du Saint-*

Laurent », conclut M. Brunel. En outre, ces collections deviennent des témoins du passé, permettant de constater les changements qui surviennent dans les écosystèmes.

Pour information :

Lyse Bérard-Therriault
Institut Maurice-Lamontagne
Téléphone : (418) 772-9385 ou
(418) 775-0819
Télécopieur : (418) 775-0542

Luci Bossé
Institut Maurice-Lamontagne
Téléphone : (418) 775-0669
Télécopieur : (418) 775-0542
Courriel : bossel@dfo-mpo.gc.ca

Pierre Brunel
Université de Montréal, Département
de sciences biologiques
Téléphone : (514) 737-5124
Télécopieur : (514) 343-2293

Sources :

BÉRARD-TERRIAULT, L.,
M. POULIN et L. BOSSÉ 1999. *Guide
d'identification du phytoplancton marin
de l'estuaire et du golfe du Saint-
Laurent incluant certains protozoaires*.
Publ. spéc. can. sci. halieut. aquat.
128, 387 p.

Pour consulter la table des matières
de ce document :
[http://www.cnrc.ca/cisti/journals/
42260/ftc42260.html](http://www.cnrc.ca/cisti/journals/42260/ftc42260.html)

BRUNEL, P., L. BOSSÉ et
G. LAMARCHE 1998. *Catalogue des
invertébrés marins de l'estuaire et du
golfe du Saint-Laurent*, Publ. spéc.
can. sci. halieut. aquat. 126, 405 p.

Pour consulter l'introduction de ce
document :
[http://www.nrc.ca/cisti/journals/41393/
invert_f.html](http://www.nrc.ca/cisti/journals/41393/invert_f.html)

Invertébrés marins du golfe du Saint-Laurent



Placopecten magellanicus (Pétoncle
géant)
Photo : Pierre Brunel



Modiolus modiolus (Moule géante) en
aquarium
Photo : Pierre Brunel



Pasiphaea multidentata (jeune
Crevette de verre)
Photo : Gabriel Lamarche



Anonyx makarovi (Amphipode
nécrophage vorace)
Photo : Bernard Ste-Marie



Rhachotropis oculata (Amphipode
nageur planctonophage)
Photo : Bernard Ste-Marie



Panoplie de dix espèces de
Crustacés – Amphipodes
gammaridiens
Photo : Bernard Ste-Marie et Gabriel
Lamarche

Chronique

Les comités ZIP
au cœur de l'action

Le Comité ZIP Jacques-Cartier

Des interventions concertées en territoire urbain

Incorporé en 1996 sous le nom de Comité ZIP Est de Montréal, le Comité ZIP Jacques-Cartier a modifié sa dénomination sociale en juin dernier, afin de mieux refléter son territoire d'intervention. La présente chronique fait état des activités du Comité, qui s'emploie à réunir à une même table les nombreux acteurs préoccupés par des dossiers aussi complexes que la contamination des sédiments du port de Montréal ou le suivi de la qualité des eaux usées de la Communauté urbaine de Montréal.



Photo : CUM

Le territoire d'intervention du Comité ZIP Jacques-Cartier couvre des secteurs fortement urbanisés et densément peuplés, soit Montréal et Montréal-Est sur la rive nord, ainsi que Saint-Lambert, Longueuil et Boucherville sur la rive sud. Outre celle de Montréal, plusieurs îles s'échelonnent sur ce territoire : l'île Sainte-Hélène, l'île Notre-Dame, l'île Verte, l'île Batture, les îles du parc de Boucherville et les battures Tailhandier. Isolée du fleuve par la présence d'autoroutes et, du côté montréalais, par les infrastructures portuaires (25 kilomètres de berge sont consacrés à cette seule activité), la population manifeste de plus en plus fréquemment son désir d'accéder de nouveau au fleuve.

Soulignant le grand nombre de structures organisationnelles engagées, dans ce contexte métropolitain, dans la protection, la gestion et la mise en valeur du fleuve, Mme Claire Vanier, coordonnatrice du Comité ZIP, insiste sur le potentiel de la concertation en vue de la mise en œuvre des projets inscrits au PARE de la ZIP Jacques-Cartier. La réalisation de projets à caractère environnemental nécessite effectivement l'établissement de contacts soutenus avec différents acteurs, gouvernementaux et non gouvernementaux, dont les objectifs peuvent parfois paraître divergents.

Parmi les treize fiches techniques inscrites au PARE du Comité ZIP Jacques-Cartier, deux projets en cours de réalisation permettent d'illustrer, d'une part, les particularités découlant du caractère urbain de son territoire et, d'autre part, l'intérêt de l'approche de concertation retenue pour favoriser l'harmonisation des divers usages liés au Saint-Laurent.

Les sédiments contaminés de la zone portuaire de Montréal

Moteur du développement industriel et urbain, la zone portuaire de Montréal s'est développée à une époque où les normes environnementales n'existaient pas, ce qui a entraîné une dégradation significative de la qualité de l'eau et des fonds du fleuve. « Évidemment, le rôle du Comité ZIP ne consiste pas à évaluer le niveau de contamination des sédiments, ni à procéder à la restauration de ces sites », explique Mme Vanier. « Nous pouvons toutefois contribuer grandement à la résolution de cette problématique, par exemple en réunissant les partenaires industriels, les instances gouvernementales ainsi que les organismes du milieu, en favorisant la concertation entre ces différents acteurs et en informant la population. »

C'est dans ce but que le Comité ZIP Jacques-Cartier a mis en place, au printemps 1999, un groupe consultatif réunissant plusieurs organismes préoccupés par la restauration des sédiments du secteur 103 de la zone portuaire. Ces sédiments ont surtout été contaminés par les eaux usées industrielles rejetées directement au fleuve dans le passé de même que par les eaux de ruissellement polluées par les terrains industriels. On observe ainsi dans ce secteur des niveaux élevés d'hydrocarbures et de métaux lourds.



Photo : Administration portuaire de Montréal

Le groupe consultatif, qui réunit l'Administration portuaire de Montréal, Environnement Canada, Noranda CCR, Pétrolière Impériale, Shell Canada, le ministère de l'Environnement du Québec, le ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec ainsi que plusieurs organismes du milieu, a jusqu'à maintenant défini ses objectifs et énoncé les moyens qu'il se donnera pour les atteindre.

L'intérêt de ce groupe réside d'abord en l'établissement d'un dialogue, voire l'échange de renseignements et d'expertise entre des acteurs qui, auparavant, avaient établi peu de contacts. Ainsi, différentes séances de formation permettront aux membres du groupe consultatif de se sensibiliser à divers aspects relatifs au dossier des sédiments contaminés, notamment les processus d'étude d'impacts et de consultation publique, les techniques de restauration, les aspects juridiques, etc. Accessibles au grand public, ces séances prépareront aussi les citoyens à participer à d'éventuelles consultations.

Selon certains des partenaires qui œuvrent depuis longtemps dans ce dossier, la mise en place du groupe consultatif a permis son avancement. On observe en effet un certain intérêt de la part de sociétés dont les activités industrielles passées sont liées à la contamination du secteur 103, mais qui, jusqu'à maintenant, ne s'étaient pas senti interpellées par la résolution de cette problématique.

Le suivi de la qualité des eaux usées

Les ouvrages d'interception et de traitement des eaux usées sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ont nécessité, jusqu'à présent, un investissement de plus de 1,4 milliard de dollars. Toutefois, malgré une nette amélioration de la qualité des eaux de surface du fleuve, le milieu demeure préoccupé par certains problèmes, notamment les débordements observés en temps de pluie ainsi que l'absence d'une réglementation régionale uniforme sur les normes de rejets industriels toxiques aux égouts municipaux.

Le Comité ZIP Jacques-Cartier a mis en place, en 1997, un comité permanent de suivi des eaux usées pour le territoire de la CUM, dont il partage aujourd'hui la coordination avec le Comité ZIP Ville-Marie. Ce comité permanent regroupe des représentants de la CUM, des ministères de l'Environnement du Canada et du Québec, du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, de groupes de citoyens, d'organismes environnementaux et d'industries.

Soulignant le grand nombre de paliers gouvernementaux engagés dans la gestion des eaux usées ainsi que l'ampleur des investissements requis, Mme Vanier insiste sur le potentiel de l'approche de concertation pour résoudre cette problématique. « Dans le dossier du suivi de la qualité des eaux usées, par exemple, la gestion sectorielle a manifestement atteint certaines limites que le processus de concertation permet de dépasser. En effet, le décloisonnement induit par la concertation permet d'ajouter l'expertise et l'énergie des intervenants. Ainsi, nous constatons qu'une 'culture de concertation' s'est développée chez l'ensemble des partenaires, à mesure que des retombées concrètes résultaient de leurs travaux. »

Mentionnons également que, dans le dossier de l'accessibilité au fleuve et aux îles qui le jalonnent, le Comité ZIP Jacques-Cartier vise aussi à réunir les instances responsables de ces territoires ainsi que les acteurs intéressés par leur mise en valeur ou leur protection. En effet, la rareté des espaces verts en bordure du fleuve nécessite une alliance entre les intervenants, dans le but de permettre la concrétisation des projets. Également, le potentiel écologique et touristique élevé des îles suscite l'intérêt de plusieurs

organismes et promoteurs, ce qui nécessite l'implantation d'une gestion globale de ces territoires, qui favorisera à la fois l'accès du public et le respect de l'environnement.

Pour information :

Claire Vanier, coordonnatrice
Comité ZIP Jacques-Cartier
Téléphone : (514) 527-9262
Télécopieur : (514) 527-0836
Courriel : zip_jc@cam.org



Photo : CUM

Nouvelles *en* BREF

MEILLEURS VŒUX À TOUS NOS LECTEURS ET À TOUTES NOS LECTRICES

Les partenaires du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 profitent de cette période des fêtes de Noël et du Nouvel An pour offrir leurs meilleurs vœux à tous les lecteurs et à toutes les lectrices du bulletin *Le Fleuve*. Ils souhaitent que ce bulletin continue de vous apporter un bon éclairage sur les enjeux du Plan d'action et de bien vous informer sur les nombreux résultats découlant de sa mise en œuvre.

L'équipe de rédaction tient à vous rappeler que le prochain numéro sera diffusé en février 2000.

LE FLEUVE

BULLETIN D'INFORMATION SAINT-LAURENT VISION 2000

Le Fleuve est publié par l'ensemble des partenaires de Saint-Laurent Vision 2000.

Ccooordination :

Raymonde Goupil, Clément Dugas et
Suzanne Bourget

Rédaction :

Gaétane Tardif, consultante
en environnement

Révision :

Josée Lecomte

Réalisation :

Françoise Lapointe, éditrice,
SLV 2000

Le bulletin *Le Fleuve* est publié sur le site Internet de SLV 2000 et peut différer de cette version en raison de l'espace restreint. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :
www.slv2000.qc.ec.gc.ca

La reproduction des textes est autorisée à condition que la source soit mentionnée.



ISSN 0847-5334

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada,
Bibliothèque nationale du Québec
Volume 10, numéro 7.

Le Fleuve is also available in English.